

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)

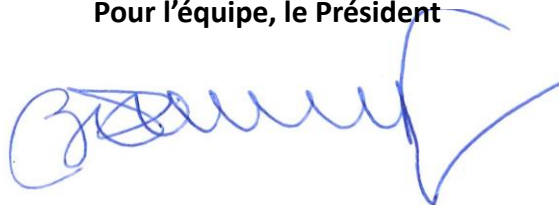


**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU DIPLOME D'ETUDES
SPECIALISÉES EN SCIENCES DE LA SANTÉ
MENTION SCIENCES CHIRURGICALES,
SPECIALITÉ ANESTHESIE-REANIMATION
DE LA FMPO/UCAD**

Équipe des experts évaluateurs

- **M. Bakary Diatta**, Professeur agrégé de Val De Grâce, Université St Christopher, **Président**
- **M. Flavien Kaboré**, Professeur titulaire, CHU Tingandogo de Ouagadougou, Burkina Faso, **membre**,
- **M. Brouh YAPO**, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire, **membre**

Signature
Pour l'équipe, le Président



Décembre 2024

Table des matières

1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME ÉVALUÉ.....	3
2.	AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	5
3.	DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE	6
4.	APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP	10
5.	POINTS FORTS DU PROGRAMME.....	17
6.	POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	18
7.	APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES.....	18
8.	RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	18
9.	PROPOSITIONS DE DÉCISIONS	18

Introduction :

Le présent rapport d'évaluation externe a été élaboré à la suite de la mission d'évaluation organisée par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) pour l'accréditation nationale du programme de formation des anesthésistes réanimateurs à l'Université Cheikh Anta Diop. (UCAD de DAKAR)

Il fait suite au rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme de formation et à la visite sur site des experts désignés par l'ANAQ-SUP le 29 août 2024. Cette visite a été réalisée conformément au référentiel d'évaluation des programmes de médecine et des sciences de la santé et au guide d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP en vigueur.

Le canevas établi par l'ANAQ-SUP a servi de guide au présent rapport.

1. Présentation du Programme évalué

L'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a été créée par le décret numéro 57-240 du 24 février 1957.

La faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie (FMPO) a été créée par le décret 70-1135 du 13 octobre 1970.

Ce décret définit ses missions dans le domaine de la formation et de la recherche dans le domaine de la santé.

Le service d'anesthésie réanimation est sous la direction du département de chirurgie et spécialités chirurgicales de la faculté de médecine, pharmacie et d'odontostomatologie (FMPO)

Il a pour mission :

- d'assurer des soins de qualité à la population en matière de réanimation, d'urgence médico-chirurgicale et d'anesthésie.
- de former des médecins en anesthésie réanimation avec à terme (4 ans), l'obtention du diplôme d'anesthésie-réanimation qui est un diplôme spécialisé.

L'enseignement a pour but de permettre aux étudiants inscrits d'avoir des compétences théoriques et pratiques nécessaires pour une prise en charge optimale des patients en réanimation, en urgences médico chirurgicales et en anesthésie, en chirurgie programmée et en chirurgie d'urgence en milieu urbain et rural.

Il est bimodal en présentiel ou en distantiel.

Le programme est reparti en unités d'enseignements, elles-mêmes subdivisées en éléments constitutifs selon le système LMD.

Il est dispensé en cours magistraux, enseignements dirigés, séminaires, conférences, stages régulièrement soumis au comité programme.

Ce comité programme est constitué par 9 enseignants permanents de rang magistral et 2 vacataires.

La durée de la formation est de 8 semestres.

Le programme est déclaré dans la maquette pédagogique élaborée conformément au système LMD et aux standards internationaux dans le domaine de l'enseignement de l'anesthésie réanimation pour un volume horaire total de 600 Heures.

L'évaluation des étudiants est continue et semestrielle concernant les unités d'enseignement.

Les contrôles continus comptent pour 40% de la note finale et les épreuves terminales comptent pour 60%.

Jusqu'en 2021-2022 les épreuves sont terminales et comptent pour 100%. Ce n'est que en 2022-2023 que la répartition 40% - 60% est appliquée.

La moyenne exigée pour valider l'élément constitutif est de 10/20.

De 2018 à 2022 les données statistiques sont les suivantes :

DONNÉES STATISTIQUES DE 2018

ANNEE	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
EFFECTIF (N)	83	88	95	98
FEMMES (N(%))	18 (21,7%)	17 (19,3%)	22 (23,2%)	16 (16,3%)
REUSSITE N (%)	82 (98,8%)	85 (96,6%)	94 (98,7)	96 (97,96%)
REDOUBLEMENT N (%)	0	2 (2,3%)	1 (1,3%)	0
ABANDON N (%)	1 (1,2%)	1 (1,1%)	0	2 (2,04%)
NOMBRE DE PER	11	11	11	11

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation et tous les autres documents nécessaires à l'évaluation externe ont été mis à la disposition des experts évaluateurs.

Le rapport d'autoévaluation comporte 71 pages, dont 10 pages d'annexes et 2 pages de liste d'abréviations.

Il a été signé par Professeur Elisabeth Diouf coordonnateur du comité de pilotage, le professeur Madieng Dieng président de la cellule sectorielle d'assurance qualité, le professeur Maguette Sylla NIANG directrice de la cellule interne d'assurance qualité et le professeur Bara NDIAYE responsable académique le doyen de la FMPO

Les experts ont trouvé une qualité rédactionnelle assez bonne et claire, les tableaux titrés à l'exception du tableau 6 qu'il faut titrer répartition des étudiants du DESAR 2021-2022 selon le niveau académique et le sexe.

Sur le fond les éléments de preuves apportés au niveau de chaque champ d'évaluation ont été retrouvés lors de la visite sur place avec des difficultés d'accès au plan électronique.

Nous avons été aidés par Professeur Elisabeth Diouf et Professeur Maguette Sylla Niang pour consulter tous les éléments de preuves.

La maquette pédagogique des huit semestres est bien structurée, cohérente respectant la logique d'enseignement et d'apprentissage (prérequis fondamentales, pathologies).

Il manque dans ces maquettes l'initiation aux pathologies circonstanciées et à la médecine de catastrophes avec exercice grandeur nature.

De plus en plus le Sénégal est confronté aux afflux massifs des blessés des accidents de la circulation, les inondations, aux épidémies (SRAS, Ebola, Covid-19).

Les échanges avec les PER, les PATS, les étudiants et la visite des sites sur le terrain ont permis de compléter les manquements.

Tous les standards du programme ont été bien renseignés et de manière claire, la lecture a été facile avec des synthèses à chaque champ faisant le point sur les points forts et faibles.

3. Description de la visite sur site

1.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée dans la journée du 29 Août 2024 de 9h30 à 18h conformément à l'agenda validé.

La chronologie de la visite a été la suivante :

1.1.1 Réunion d'ouverture avec le comité de pilotage et d'évaluation interne du programme

Deux experts étaient sur le site : le professeur Bacary Diatta et le professeur Flavien Kaboré.

Le professeur Brouh Yapo n'a pas pu effectuer le déplacement et est intervenu en distantiel.

L'accueil a été fait par le professeur Elisabeth Diouf Coordonnateur du comité de pilotage et son équipe, et le professeur Maguette Sylla Niang directrice de la direction de la cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ).

Le doyen de la faculté a souhaité la bienvenue à l'équipe d'évaluateurs, exprime l'intérêt qu'il porte à la démarche qualité et ouvre les travaux.

Le président des experts en accord avec les membres du comité de pilotage a validé les termes de référence de la visite, l'approche méthodologique, la validation de l'agenda, le choix des sites de stage et le déroulement de la visite sur toute la journée du 29 Août 2024.

Après la validation de l'agenda, le Professeur Elizabeth Diouf responsable de l'enseignement a fait une présentation synthétique du programme pédagogique portant sur les cours magistraux, les stages, la simulation, les évaluations, la soutenance des mémoires de spécialisation.

Il s'en est suivi la rencontre des PER, des PATS et des étudiants.

Le responsable financier n'était pas disponible mais tous les documents financiers ont été mis à disposition.

1.1.2 Entretien avec les PER

L'entretien avec les PER a permis de constater qu'il existe un comité de programme dans lequel il y'a 9 PER de L'UCAD et 2 vacataires externes.

L'enseignement est fait pour la plupart du temps par les PER très engagés, appuyés par les vacataires.

Le présentiel est privilégié. Des innovations sont apportées.

Des séminaires d'une semaine sont organisés en alternance avec les stages.

Jusqu'en 2023 c'est le personnel administratif qui assurait les surveillances lors des évaluations et non le personnel académique. En 2024 avec la plateforme ce sont les responsables pédagogiques qui assurent la correction et la sécurisation des notes.

Ce même personnel assure les tests d'entrées et les entretiens avec les étudiants.

1.1.3 Entretien avec les étudiants

La séance a permis de rencontrer des étudiants déterminés et bien sensibilisés à leur étude. La préférence des étudiants est aux cours faits à distance mais planifiés pour leur permettre de mieux s'organiser pour les stages.

Une programmation à priori et le respect du calendrier académique serait d'un apport certain pour leur progression régulière dans l'apprentissage.

Les étudiants participent également à la réalisation de cours magistraux sous le contrôle des PER.

L'initiation à la simulation en anesthésie, en réanimation, et en obstétrique est d'un grand apport pour leur formation.

1.1.4 Entretien avec les PATS

Deux PATS existent :

01 secrétaire du service d'anesthésie réanimation appuyant le comité pédagogique

01 venant de la scolarité de l'UCAD qui s'occupe d'administration

On souligne ici l'insuffisance en personnel PATS et l'absence de séparation des pouvoirs administratifs et pédagogiques.

Le personnel PATS normalement compétent pour les tâches administratives se mêlent de tâches pédagogiques en surveillant les étudiants lors des évaluations

1.1.5 Entretien avec les financiers

Le responsable financier dépend du service comptable de l'UCAD. Le rapport financier était disponible et conforme aux normes de transparence de la gestion.

1.1.6 Visite des sites de stage

A 15H00 : visite des sites de stages

La visite a été organisée avec présence effective par le professeur Oumar KANE chef de service réanimation anesthésie.

Deux sites de stage ont été choisis par l'équipe des experts pour l'évaluation des sites de stage.

Le premier site est situé dans l'enceinte de l'UCAD il s'agit du centre de simulation de l'UCAD.

Au rez-de-chaussée se trouvent des mannequins haute-fidélité pour la simulation des situations d'urgence et leurs traitements.

Cette simulation règle un problème juridique qui ne se pose de plus en plus « jamais la première fois en gestuelle sur un malade vivant ».

Elle permet aussi à l'étudiant de s'auto évaluer. Une salle de simulation reproduit exactement les conditions de travail dans un bloc opératoire avec l'équipement chirurgical, l'appareil d'anesthésie avec tous les modes ventilatoires.

Les moniteurs de surveillance avec monitoring de la fréquence cardiaque, la pression artérielle, la saturation du sang en oxygène, la capnographie pour le monitoring de la teneur du sang en gaz carbonique.

Une salle reproduit l'ambiance de réanimation polyvalente.

Une salle reproduit le pôle mère-enfant avec l'environnement de réanimation néonatale.

Le deuxième site visité est la réanimation chirurgicale du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital FANN.

Il s'agit d'une réanimation de 10 lits pour prise en charge des post opérés avec une salle pour isoler un malade sceptique.

Il s'agit d'une réanimation normative respectant les normes aux plans infrastructures, personnel médical (05 réanimateurs anesthésistes), paramédical (15 infirmiers de réanimation) et respecte également les circuits des malades, les circuits linges propres linges sales et le tri des déchets.

Ce service est un excellent centre d'application pour les étudiants en fin de formation pour la démarche diagnostique et thérapeutique au lit du patient et surtout pour la gestuelle.

1.1.7 Synthèses et restitution orale des conclusions de la journée d'activités

A la fin de la journée, une réunion de synthèse a permis de faire une restitution sommaire portant sur les maquettes pédagogiques, les méthodes d'enseignement, les modes d'évaluation et les différents entretiens avec les PER, les PATS et les étudiants.

Les principaux points forts et faibles ont été identifiés avec des recommandations à l'issue.

1.2 Appréciation de la visite

La visite s'est passée dans une ambiance agréable favorable aux échanges fructueux qui ont permis de fournir ce rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée.

Notre visite étant facilitée par le coordonnateur du comité de pilotage, la directrice de la cellule interne qualité.

Tous les éléments de preuves complémentaires ont été mis à notre disposition

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01 : L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs
L'institution a clairement défini ses missions. Les missions de l'institution : • Formation des étudiants DES en anesthésie réanimation pour couvrir les besoins en soins d'urgence de la population. • Promotion de la Recherche pour promouvoir des soins de qualité • Service à la communauté pour les dons de matériels et de médicaments aux structures de sante Toutes ces missions sont identifiées dans le projet d'établissement, les fiches d'information, la description des enseignements du diplôme d'études spécialisées (DES) en sciences de la santé mention sciences chirurgicales spécialité anesthésie réanimation. <u>Le standard est Atteint.</u>
Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé. Elle s'appuie pour cela sur des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).
Toutes ces valeurs sont identifiées par le comité national d'éthique pour la recherche, au niveau institutionnel par le comité d'éthique pour la recherche en santé. Le plan national de développement sanitaire définit les offres pour faire face aux besoins de soins de la population. <u>Le standard est atteint.</u>

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 2.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Le programme d'étude est régulièrement proposé aux étudiants. Depuis 1988 date de création de la certification d'études spéciales (CES). Puis de 2018 à nos jours il n'y a pas eu d'interruption dans le déroulement de l'enseignement. Il a été régulièrement enrichi dans son contenu avec la réforme du système LMD. Les extraits statistiques, les PV de réunions du comité pédagogique le confirme. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 2.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution
L'institution grâce à un comité de programme définit des objectifs bien clairs à partir desquels une maquette pédagogique cohérente est établie. Les syllabis élaborés par les enseignants mettent bien en évidence ces objectifs. Le programme est remis aux étudiants en début de chaque semestre. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
L'institution a signé des conventions avec le ministère de la santé et de l'action sociale (MSAS), avec en prévision des activités de sensibilisation pour le renforcement des compétences dans le domaine des urgences. Des conventions sont également établies avec des hôpitaux bien équipés (Hôpital Principal, Centre Hospitalier Abass Ndao, Centre hospitalier de Pikine, Centre Hospitalier national universitaire de Fann, Hôpital Dalal Diam) pour les stages. Des professionnels de santé compétents encadrent en milieu professionnel de futurs professionnels. <u>Le standard est atteint.</u>

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont communiqués à toutes les personnes déterminées et concernées.
Toutes les décisions prises s'inscrivent dans un cadre réglementaire. Il s'agit d'un arrêté cadre gouvernance pédagogique. Les grandes décisions sont communiquées lors des assemblées de département de chirurgie spécialités chirurgicales. Des procès-verbaux sont établis lors des réunions partagées entre les membres et archivés. Toutes ces décisions respectent la validation de la commission réforme de la faculté et l'approbation par l'assemblée de faculté, le coordonnateur du programme. La validation d'une grande décision est soumise à une procédure qui inclut la commission réforme de la faculté, l'assemblée de faculté, le coordonnateur de programme nommé par le doyen, le comité pédagogique mis en place par ce dernier. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 3.02 : Le personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Le comité pédagogique conformément aux recommandations de L'OOAS participe activement à l'enseignement théorique et pratique.
Le comité pédagogique fait d'enseignants de rang A, rang B et de vacataires met en place un programme théorique et la gestion des stages. Des syllabis sont élaborés. Les modes d'enseignements y sont discutés, le suivi du calendrier académique, la reprogrammation des cours et les remédiations y sont également discutées. <u>Le standard est atteint.</u>

Standard 3.03: Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe un référent qualité, une cellule sectorielle qualité et une direction centrale qualité qui supervise cette démarche qualité.

Le service d'anesthésie réanimation de l'hôpital le Dantec est en chantier c'est la raison pour laquelle l'évaluation des infrastructures, les plans secours d'évacuations n'a pas pu être faite.

Ces manquements sont indépendants de la volonté de l'équipe d'anesthésie réanimation.

Le standard est atteint.

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette pédagogique est très bien structurée de même les exemples de syllabis présentés.

Les prérequis (anatomie, physiologie, pharmacologie) permettent aux étudiants de comprendre les différentes pathologies médico-chirurgicale, l'anesthésie loco-régionale et les abords des gros troncs veineux (voie fémorale, jugulaire interne, sous clavier.)

Le standard est atteint.

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme regroupe les connaissances fondamentales, les techniques de base en anesthésie et réanimation et médecine d'urgence, le renforcement des connaissances et compétences cliniques et thérapeutiques.

Les stages sont organisés et encadrés.

Des EPU et des réunions hebdomadaires sont organisés.

En fin d'étude un mémoire est rédigé et présenté, les contenus et les méthodes décrits correspondent aux standards reconnus sur le plan régional (OOAS) et international.

Le standard est atteint.

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtentions des diplômes sont clairement définies :

- Inscription de l'étudiant dans les services de scolarité
- Présence aux stages
- Participation au contrôle des examens
- Validation de tous les semestres
- Soutenance de mémoire de fin d'études

Le standard est atteint.

Standard 4.04: L'amélioration du taux de réussite est une préoccupation constante.

Ce taux de réussite entre 2018 jusqu'en 2022 monte progressivement :

82% en 2018-2019, 85% en 2019-2020, 94% 2020-2021, 96% 2021-2022.

Ces résultats sont le fruit de beaucoup d'investissements sur la formation de l'étudiant par le biais des stages réguliers, les ateliers de simulation, Les EPU.

Le standard est atteint.

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER)
Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent, du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
L'enseignement est assuré par des enseignants de rang magistral A et B de l'UCAD et des vacataires professionnels. Les enseignants vacataires sont engagés selon les cv dépouillés. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Les charges horaires sont définies en fonction des catégories d'enseignant : • Assistants : 8h et ½ de TD et 12h de TP et stage • Maître de conférences titulaire ou assimilé 5h de cours ou 8h ½ de TD ou 12h de stages • Pour les professeurs titulaires ou assimilés 5h de cours / semaine • Pour les vacataires : volume horaire définit dans le contrat <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.
Les PER participent aux voyages d'études et participent aux colloques et aux séminaires. <u>Le standard est atteint.</u>

Champ d'évaluation 6 : Étudiant (e)s
Standard 6.01 : Les conditions d'admission programme sont publiées. Cette publication est faite grâce à une plateforme permettant aux nationaux et aux étudiants étrangers de s'inscrire sans difficultés. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 6.02 : L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable. L'égalité des chances entre hommes et femmes est respectée de même que la prise en compte d'un handicap présenté par un étudiant. <u>Le standard est atteint.</u>
Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis. La mobilité des étudiants n'est pas effective. Les responsables de DES de la sous-région doivent étudier et valider cette possibilité. <u>Le standard est non atteint.</u>
Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants. Il existe un encadrement des étudiants au niveau des sites de stage mais cette relation avec les encadreurs de stage n'est pas formalisée par le biais d'une convention définissant le profil du tuteur de stage, les objectifs de compétences, les émoluments financiers et le rapport détaillé de stage en fin de formation <u>Le standard est non atteint.</u>
Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. La liste des nouveaux diplômés est transmise régulièrement au ministère en charge de la santé. Le responsable du programme joue par ailleurs un rôle de conseiller pour une meilleure couverture sanitaire du pays. <u>Le standard est atteint.</u>

Champ d'évaluation 7 : Dotations en équipements et en locaux
Standard 7.01 : Les ressources financières sont disponibles avec une bonne gestion permettant de réaliser les objectifs du DES.
Les ressources financières sont disponibles avec une bonne gestion permettant de réaliser les objectifs du DES, le service d'anesthésie réanimation n'a pas actuellement des infrastructures propres du fait de leur déménagement à l'hôpital Fann perdant ainsi ses repères habituels. Les conventions de stages avec d'autres structures permettent à ces étudiants de faire des stages d'application. Au plan de ressources humaines particulièrement pour les PATS il y'a une insuffisance notoire, il n'y a qu'un seul PATS appartenant au service d'anesthésie et réanimation, le deuxième vient de la scolarité de l'UCAD. <u>Le standard est non atteint.</u>

5. Points Forts du programme

- Personnel enseignement compétent et engagé
- Maquette pédagogique bien structurée et conforme aux recommandations du système LMD
- Terrains de stage adéquats
- Un programme de simulation innovant
- Laboratoire de simulation bien équipé
- Existence d'une plateforme qui permet la séparation de la gouvernance administrative et pédagogique
- Existence de syllabis
- Existence d'un dispositif d'assurance qualité impliqué dans le programme de formation via la CIAQ
- Transparence dans la gestion du budget

6. Points Faibles du programme

- L'irrégularité du contrôle de recrutement des internes
- Absence de formalisation du partenariat avec les encadreurs de stage
- Mobilité des étudiants non effective
- Déficit du personnel administratif

7. Appréciations Générales

- L'organisation du DES d'anesthésie réanimation de l'UCAD respecte les critères définis par le référentiel de L'ANAQ-sup ;
- La préparation de la visite par l'ANAQ-SUP est exceptionnelle ;
- La visite elle-même est très structurée ;
- La visite des sites de stage est très instructive ;
- Les échanges avec les PER, les étudiants et les PATS étaient très fructueux.

8. Recommandations à l'établissement

- Etablir dans un plan stratégique, un plan de recrutement régulier des internes qui vont perpétuer le système
- Formaliser dans une convention de partenariat avec un cahier de charge pour les encadreurs de stage
- Renforcer l'équipe des PATS
- Favoriser la mobilité des étudiants dans la sous-région avec les responsables des DES de la sous-région.

9. Propositions de décisions

Au regard de toutes ces considérations positives l'ensemble des experts recommande **l'accréditation du diplôme d'études spécialisées en sciences de la santé, mention sciences chirurgicales, spécialité Réanimation-Anesthésie.**